



SPW

A l'attention de Sophie Pays

Votre demande du : 12/02/2026 | Vos références : 25107/81/1/CL/SP | Nos références : 53³ 2026/0527

1/2

Nivelles, le 24/02/2026

Titre de propriété trentenaire (article 144 du Code des droits de succession)

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande et après consultation de notre documentation, vous trouverez ci-dessous les informations sollicitées.

Cordialement,

Pauline DELLOYE

SPF Finances – Bureau Sécurité juridique Nivelles



Retrouvez des informations sur
FIN.BELGIUM.BE



Une question ? Appelez-nous
02 572 57 57

Le SPF Finances délivre les renseignements ci-dessous sur base des actes, déclarations, attestations et documents tels qu'ils sont connus et repris à ce jour dans nos fichiers. Dès lors, nous ne pouvons être tenus responsables d'éventuelles lacunes ou erreurs qui apparaîtraient ultérieurement.

B 25 / 2 B P0000

VILLERS-LA-VILLE

VILLAGE

25065

TERRE V.V. de 02 a 66 ca

[Commune de Villers-la-Ville](#) PP 1/1

Origine de propriété

Le bien pourrait provenir du titre suivant :

- Le 02/08/1961 ou le 12/08/1961, par acte du Bourgmestre, acquisition par la Commune de Mellery de la pleine propriété du bien.
- Le patrimoine de la Commune de Mellery a été transféré à la Commune de Villers-la-Ville en vertu de la loi du 30/12/1975 sur les fusions des Communes.
- Le 09/05/1987, par acte du Notaire Bourgmestre de la Commune de Villers-la-Ville, vente par la Commune de Villers-la-Ville de 25 ca à prendre dans la parcelle cadastrée section B n° 25/B/2.
- Le 31/01/2014, par acte du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Bruxelles, vente par la Commune de Villers-la-Ville à la SPGE d'une emprise en sous-sol de 38 ca à prendre dans une parcelle cadastrée section B n° 25/02/B de 02 a 66 et autres emprises – constitution de servitude.

Coût : Gratuit

Référence : 53² 2026/0527

Date : 24/02/2026